QUESTIONS DELEGUES DU PERSONNEL

Pour le Mois de

OCTOBRE 2014

Réponses de la Direction et du Syndicat CGT SIDEL

QUESTIONS EN COURS

N°	Questions	Réponses de la direction	*Réponses de la CGT*
1	**Situation des salariés du service Planning Production auxquels la hiérarchie soumet de nouvelles fiches de poste avec des tâches supplémentaires. Demande de revalorisation de ces 3 salariés au regard de leurs tâches actuelles (agents d'ordonnancement).** **Demande de clarification de leurs situations par rapport à leur contrat de travail.**	Mr Guillet ayant remplacé Mr Matel, les réponses n'ont pas évoluées.	***Les instances ne sont pas respectées et cela depuis un bon moment. Beaucoup trop de sujets restent sans réponses et cette situation est anormale. Dans ce cas l'effectif a fortement diminué, et les taches à effectuer ont, elles, largement augmentées. Aucune prise en compte de la surcharge de travail et des responsabilités pour ces personnes. Il faut donc, soit renforcer les effectifs, soit revoir le poste à travers un nouvel avenant au contrat de travail, revoir les salaires et les coefficients des salariés en question.***
2	**Demande de régularisation de la situation du salarié en CDI au labo TR1 suite à sa mutation.**	Cette personne est rattachée directement sous Mr Renaud. Prolongement de la mission en 2015	***La direction s'obstine à laisser cette personne dans l'incertitude et a ne pas ouvrir de poste alors qu il y a 5 interimaires en permanence dans ce service. Cela pose un problèmes d'évolution de carrière pour cette personne.***

3	**Cas d'un salarié de retour d'accident de travail, qui s'est vu reprendre un poste non-adapté à ses inaptitudes.**	Une réunion de DP Extra est prévue sur ce problème ainsi qu'un suivi mensuel.	***L'accident a eu lieu il y a bientôt un an et il n'y a toujours pas de solution valable. C'est encore une fois inadmissible voire dangereux de laisser ce genre de situation dégénérer à un tel point. On voit bien là encore, qu'il y a deux poids deux mesures chez Sidel.***
4	**Revalorisation du coefficient d'un salarié en Tranche 3 (nouveau technicien méthodes à la cellule technique).**	Changement de coefficient au moment du changement de poste.	***Ce technicien a un coefficient de 270 alors que tous ces collègues sont au minimum à 285. A travail égal, salaire égal ?***
5	**Revalorisation d'une salariée en Tranche 1(Labo) coefficient actuel 255 alors que ces collègues sont 305. Revalorisation salariale.et du coefficient.**	Pas encore traité. A faire	***Une situation connue et reconnue mais qui traîne en longueur sans raison valable.***
6	**Demande de changement de poste (rotation) d'une apprentie à la moulerie dans le cadre de sa formation.**	Le responsable du secteur est prêt à faire des changements de postes.	***Il est dommage d'être obligé de passer par les instances pour réussir à régulariser cette situation ! Ce qui devrait être fait naturellement. Un apprenti est là pour se former et non pas pour faire toujours la même chose pendant deux ans. On peut comprendre une certaine démotivation….***
7	**Situation de personnes qui ne récupèrent pas leur tenue de travail après lavage.**	En attente de réponse des services généraux.	***A suivre ….***
8	**Point sur la situation concernant la revalorisation des P.A.**	PA senior passage 305 le mois prochain	***Asuivre (encore)….***

9	**Cas d'une salariée, qui est discriminée à cause de son temps partiel par rapport à l'accord égalité homme / femme.**	Pas de réponse	***A suivre (toujours)….***
10	**Nouvelle grilles des salaires.**	Envoi par mail.	***A ce jour, les élus n'ont toujours rien reçus !!!*** ***Un mail sera envoyé à la direction pour dénoncer cette décision non respectée en séance.***
11	**Problème avec la hiérarchie pour une personne en formation en CIF.**	Réglé depuis octobre.	***Cette personne arrive à la fin de son CIF, situation à suivre après l'obtention de son diplôme.***

QUESTIONS NOUVELLES

12	**Demande de diffusion de l'accord d'entreprise concernant les primes versées aux salariés.**	Pas dans les conventions. A voir en novembre.	***Demande faisant suite à la question du mois dernier sur la prime de mariage. Cette prime fait parti de l'accord RTT. Nous demandons à ce que la direction nous communique l'accord ou les usages, afin de vérifier les conditions d'obtention de cette prime***
13	**Est-ce que le salarié qui est passé responsable d'une équipe a eu un avenant à son contrat de travail ?**	En cours de traitement, rédaction d 'un avenant et probablement une revalorisation.	***Est-ce rétroactif depuis avril 2013 date de la prise de fonction ?***
14	**Suite à l'examen des situations des salariées femmes du BE CARE, quand auront lieu les revalorisations, combien de personne concernées et à quelle niveau ?**	Comparaison difficile à faire	***Le mois dernier la réponse était « Quelques revalorisations à faire avant fin d'année » et maintenant on ne sait plus, on recommence à zéro. Cela montre bien le manque de respect envers les instances et les salariés.***
15	**Comment un employé peut il vérifier que la prime De dépôt de brevet n'a pas été attribuée à quelqu'un d'autre ?**	Des règles existent.	***Mais ne répondent pas à la question ! Il n'y a, pour le moment aucune possibilité pour un employé de vérifier cela.***

16	**Une salariée Tr 6 qui estime être lésée en ce qui concerne son coefficient et son salaire.**	A développer	***Encore un cas ou il ne faut pas se contenter de comparer de loin, mais éplucher la vérité du terrain, chose qui ne se fait pas chez Sidel.***

QUESTIONS DIVERSES

16			***Pas de compte rendu de DP d'octobre de la direction. Les situations sont de plus en plus tendus un peu partout, les salariés qui partent ne sont pas remplacés, les taches augmentent et l'organisation montre de plus en plus sa complexité et sont inefficacité.*** ***Toutes les décisions prennent des mois (quand il y en a), et le flou artistique s'épaissit …***
17			